

ANNEXE 8 DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE

RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES OU DU CONTRAT	
TITRE :	
NUMÉRO :	

Je, soussigné, _____,
[Nom du déclarant]

représentant autorisé du soumissionnaire au nom de _____,
déclare solennellement, relativement à l'appel d'offres mentionné en titre de la présente annexe,
pour lequel le soumissionnaire dépose la soumission, à laquelle est jointe la présente déclaration,
que :

- 1. J'ai fait une recherche sérieuse et raisonnable auprès des administrateurs, des actionnaires, des dirigeants, des employés et des représentants du soumissionnaire pour m'assurer de la véracité de la présente déclaration.
- 2. J'ai pris connaissance des exigences d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre d'une partie à un contrat public, et dont le respect est évalué au regard notamment des éléments prévus aux articles 21.26, 21.26.1 et 21.28 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (chapitre C-65.1), et je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant toute la durée du contrat à être conclu.
- 3. Le soumissionnaire, ses administrateurs, ses actionnaires, ses dirigeants, ses représentants et ses employés n'ont pas communiqué ou tenté de communiquer, relativement à la soumission ci-haute mentionnée, dans le but d'influencer ou d'obtenir de l'information relativement à l'appel d'offres, avec une personne qu'ils savent être un membre du comité de sélection ou le secrétaire de ce comité, constitué aux fins de l'appel d'offres ci-dessus mentionné, sauf en conformité avec les conditions de l'appel d'offres qui permettent, le cas échéant, de communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit :

[Nom du responsable de l'appel d'offres]

- 4. Le soumissionnaire atteste que sa soumission a été préparée et déposée sans qu'il y ait collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec toute autre personne en contravention à toute loi visant à lutter contre le truquage des offres.
- 5. Le soumissionnaire déclare qu'il n'y a pas eu directement ou indirectement de communication, d'entente, ou d'arrangement avec un concurrent et que les modalités de la soumission ci-jointe n'ont pas et ne seront pas intentionnellement divulguées à un concurrent, et ce, avant la première des dates suivantes : soit l'heure de l'ouverture officielle des soumissions ou l'adjudication du contrat, et ce relativement :
 - a) au prix;
 - b) aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix;
 - c) à la décision de présenter ou de ne pas présenter une soumission;
 - d) à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres.
- 6. Le soumissionnaire déclare qu'aucun de ses administrateurs, ses actionnaires, ses dirigeants, ses représentants et ses employés, ne s'est livré à une communication d'influence aux fins de l'obtention du contrat, ou, si telle communication d'influence a eu lieu, il a joint à sa soumission une déclaration solennelle à l'effet que cette communication a été faite conformément à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying* (RLRQ, c. T-11.01), au *Code de déontologie des lobbyistes* et aux avis du commissaire au Lobbyisme.
- 7. Le soumissionnaire déclare qu'il n'a pas fait d'autres communications d'influence auprès des titulaires de charge publique de la Ville, dans les six (6) mois précédant le processus d'appel d'offres ou l'octroi du contrat, ou, si telle communication d'influence a eu lieu, il les indique ci-après :

[Indiquer les autres communications d'influence]

8. Le soumissionnaire, ses administrateurs, ses actionnaires, ses dirigeants, ses représentants et ses employés n'ont pas communiqué ou tenté de communiquer, que ce soit directement ou indirectement, relativement à la soumission ci-haute mentionnée, avec une personne qu'ils savent être un membre du conseil, un dirigeant et/ou un employé de la Ville.
9. Le soumissionnaire s'engage à ce que lui-même et ses sous-traitants ne retiennent pas les services d'une personne ayant participé à l'élaboration de l'appel d'offres pour lequel il soumissionne ou à la préparation du contrat qui lui est octroyé, et ce, pendant une période d'un (1) an suivant la fin du contrat octroyé.
10. Le soumissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :
- a) qu'il est un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (RLRQ, c. T-11.011) tel qu'il appert de la preuve jointe à la présente attestation;

☐
- b) qu'il n'est pas un lobbyiste enregistré au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et *l'éthique en matière de lobbyisme* (RLRQ, c. T-11.011).

☐
11. Le soumissionnaire déclare que ni lui ni aucun des collaborateurs, représentants ou employés du soumissionnaire ne s'est livré à des gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption, à l'endroit d'un membre du conseil, d'un fonctionnaire ou employé ou de toute autre personne œuvrant pour la Ville dans la cadre de la présente demande de soumissions.
12. Le soumissionnaire doit déclarer si un de ses administrateurs, actionnaires ou dirigeants a des liens familiaux, financiers, d'affaires ou autres susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêts, directement ou indirectement, avec un titulaire d'une charge publique, mandataire ou consultant de la Ville :

Noms	Nature du lien ou de l'intérêt

13. La présentation de la soumission ci-dessus mentionnée n'est pas le fruit d'un accord ou d'un arrangement entre deux ou plusieurs enchérisseurs ou soumissionnaires, parmi lesquels le soumissionnaire ci-haut mentionné serait partie et je reconnais que si tout ou partie de ma présente déclaration est fausse, trompeuse ou volontairement incomplète, la soumission du soumissionnaire susmentionné sera rejetée comme non conforme.

SIGNÉ à _____, ce _____.
[Endroit de la signature] [Date de la signature]

[Signature du déclarant]

AFFIRMÉ solennellement devant moi à _____, ce _____
_____e jour du mois de _____ de l'année _____.

Commissaire à l'assermentation pour le Québec
Numéro : _____